

D'UNE  
DÉFINITION DE L'ART

APPLIQUÉE A L'ART DE PEINDRE



rs est homo additus natura.

« L'art est l'homme ajouté à la nature, — ou mieux, — l'homme s'ajoutant à la nature. »

Cette définition de l'art est du grand chancelier François Bacon. Appliquée à la peinture, elle semble non-seulement acceptable, mais de tout point parfaite, et, j'ose le dire, définitive.

Inventer et créers ont deux termes synonymes, adéquats. Ne pouvant rien créer, l'homme ne peut rien inventer, dans le sens absolu du mot. Il ne peut, par exemple, inventer ni soupçonner un sixième sens. Il ne peut inventer ni soupçonner une substance, une forme, une couleur, autres que celles qui sont dans la nature, et que ses sens lui ont appris à connaître. Toutes les œuvres de sa main sont un simple arrangement, ou, tout au plus, un simple amalgame de substances, de formes, de couleurs, qu'il ne crée pas, qu'il n'invente pas, mais que lui fournit l'ensemble des choses. Il en est de même des œuvres de son esprit. Veut-il composer et représenter la Chimère, il prend un corps de lion, il lui met des ailes d'aigle, une tête de femme, une queue de serpent. Il n'a point inventé, il a seulement imaginé. C'est-à-dire qu'au lieu de créer des substances ou des formes, il a seulement amalgamé dans un ensemble imaginaire (je me sers exprès de ce mot) des parties qui existent et qui lui sont connues. Il a rassemblé des images. C'est de la

xx.

21